

**Direction départementale  
de la protection des populations**

**Service protection de l'environnement**

**DÉCLARATION  
EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE COLLECTE  
ET DE TRANSPORT PAR ROUTE DE DÉCHETS**

**Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :**

.....

**Coordonnées du siège social :**

.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Email : .....

N° Siret : .....

**Nature des déchets pris en charge <sup>(1)</sup> :**

déchets dangereux

déchets non dangereux

**Nombre de véhicules affectés au transport : .....**

**Coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :**

Nom et prénom : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Téléphone portable : .....

**Je m'engage à :**

- ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes au chapitre 1<sup>er</sup> du titre IV du livre V du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- procéder à la gestion des déchets transportés par mes soins qui, le cas échéant, auraient été abandonnés, déversés ou orientés vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets ;
- informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le Préfet territorialement compétent.

**Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :**

.....

Date : ..... Signature : .....

---

(1) Cocher la ou les cases correspondantes

*Le dossier de déclaration prévu comprend, conformément aux articles R 541-50 et R 541-51 du Livre V du code de l'environnement relatif à la composition du dossier de déclaration et au récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de transport de déchets :*

*1° - Une déclaration signée par le responsable légal de l'entreprise ;*

*2° - Un extrait de l'inscription portée au registre du commerce et des sociétés ou, le cas échéant, si l'entreprise n'est pas inscrite à ce registre, un extrait de l'inscription portée au répertoire des métiers datant de moins de trois mois.*

**Le dossier de déclaration est adressé au Préfet du département où se trouve le siège social ou, à défaut, le domicile du pétitionnaire.**